

**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane  
**Band:** 60 (1996)  
**Heft:** 237-238

**Artikel:** Comment présenter la Chanson de Roland à l'université  
**Autor:** Segre, Cesare  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-399951>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## COMMENT PRÉSENTER LA *CHANSON DE ROLAND* À L'UNIVERSITÉ

Commenter le texte le plus illustre de l'ancien français n'est pas une tâche banale; elle demande non seulement un choix judicieux des informations qu'il faut offrir aux étudiants sans tomber dans l'excès d'érudition et le philologisme, mais aussi la capacité de les initier aux divers problèmes historiques, philologiques, linguistiques, littéraires que pose la plus célèbre des chansons de geste. Dans la *Chanson de Roland*, ces problèmes s'entrelacent plus étroitement que dans d'autres textes, et il faut qu'introduction, commentaire, appareils critiques, glossaire puissent établir les connexions les plus importantes et fournir les éclaircissements mutuels que l'on peut en tirer. Quoique nombreux, les commentaires de la *Chanson de Roland* sont moins fréquents qu'on ne le croit. La tradition allant de Gautier à Jenkins, à Moignet, à Brault (qui est l'auteur du commentaire le plus riche et original) reflète bien les changements méthodologiques qui se sont produits depuis plus d'un siècle (la première édition annotée, par Gautier, est de 1872), mais elle ne représente pas complètement les différents points de vue et les découvertes successives.

Au lieu d'illustrer ce problème en termes généraux, je voudrais plutôt me rapporter à deux exemples assez récents, qui essaient de présenter notre chef-d'œuvre sous une forme actualisée: l'édition par Ian Short (*Le Livre de poche*, Paris, 1990, coll. «Lettres gothiques») et celle par Jean Dufournet (*GF-Flammarion*, Paris, 1993, collection «Bilingue»). Il s'agit de deux livres de petit format, l'un de 284 pages (Short), l'autre de 452 pages (Dufournet): ce qui permet déjà d'imaginer leur effort respectif d'éclaircissement. En effet, Short a une introduction de 18 pages, Dufournet de 45; Short met aux premiers 1000 vers une cinquantaine de notes, Dufournet 120 environ, et beaucoup plus étendues. Au lieu des 13 pages d'Annexes, avec des documents historiques, de Dufournet, qui malheureusement ne fournit jamais les textes latins, mais seulement leurs traductions françaises modernes, Short offre 4 pages de Glossaire.

*Les introductions*

L'introduction de Short passe très rapidement, et souvent avec nonchalance, sur l'histoire de l'épopée depuis l'Antiquité à la *Chanson de Roland*, et se débarrasse du problème des origines en affirmant que sur cela «on ne peut que spéculer en vain» (pauvres Paris, Rajna, Lot, Bédier, Ménendez Pidal, etc.). Il aborde ensuite des questions aujourd'hui à la mode – l'oralité et la «mouvance» des textes – et, dans les quatre dernières pages, le contenu et la signification du poème. Mais là, il se borne à faire allusion à des recherches possibles, sans trop s'exposer: «Les formalistes, les sémiologues et les narratologues y trouveront leur compte aussi, sans parler des adeptes de la déconstruction qui s'entortilleront avec délectation dans les complexités multiples de l'inarticulé épique» [19]; même détachement ironique quant au problème, pourtant essentiel en vue de la compréhension du texte, des rapports entre esprit religieux et esprit féodal (*ibid.*). Une introduction accessible et agréable, mais qui ne fait qu'effleurer, ou qui néglige, la plupart des problèmes d'interprétation du poème.

L'introduction de Dufournet est beaucoup plus riche: elle parcourt les principales étapes historiques et documentaires entre l'embuscade pyrénéenne de 778 et les premières traces de notre chanson, avec abondance de renvois. On y donne beaucoup de place aux personnages, à la géographie et à l'intrigue du poème. Quant à l'action et aux personnages, il me semble que Dufournet offre les éléments essentiels, mais sans tenir suffisamment compte de leurs implications. Je crois, en effet, que tout jugement ne peut pas faire abstraction de la trace symbolique et sacrée de l'aventure (homologie entre Roland et le Christ, entre Charlemagne et Dieu le Père, entre le sacrifice du héros et la crucifixion).

Pour cette raison, il est assez malaisé de justifier l'affirmation selon laquelle, dans la laisse XIV, Roland défend «la thèse la plus sensée» [36], en lui attribuant en même temps «une lucidité [...] surnaturelle» et le pressentiment «que leur mort [de Roland et d'Olivier] est nécessaire au salut de la chrétienté» [45]. La nécessité surnaturelle du sacrifice exclut le bon sens. D'ailleurs, la position de Ganelon (qui accepte les propositions de Marsile) est partagée par Naimés (laisse XVI), approuvée par le conseil de Charlemagne (v. 242) et en principe par Turpin, qui est prêt à se rendre chez Marsile (laisse XIX). Bref, les plus sages se rangent du côté de Ganelon. Comme l'avait souligné M. Waltz, le choix pacifiste des anciens est celui de la noblesse féodale, auquel s'oppose Roland, qui représente les ambitions de réussite et de conquête des bacheliers dépour-

vus d'un fief (Dufournet aussi y fait allusion [35-36]). D'où la «desmesure» qui, sur le plan terrestre, amène à la destruction de l'arrière-garde. Toute considération de bon sens est donc, me semble-t-il, hors de saison. Que la défaite jette les bases d'un succès final du christianisme, c'est un fait qui appartient au plan surnaturel.

Symétriquement, le beau portrait de Charlemagne et de sa majesté que Dufournet nous offre [48] ne souligne pas assez les limites pratiques de son pouvoir impérial, conformément à une situation juridique déjà illustrée par Köhler<sup>(1)</sup> et Gibellini<sup>(2)</sup>, et surtout il ne fait pas ressortir le poids du pressentiment (les songes prophétiques) et de l'impossibilité presque totale, pour l'empereur, de réagir à la destinée dans l'action concrète (son neveu, ou son fils selon quelques interprétations, doit mourir), ce qui semble conditionner ses décisions au niveau pratique. Charlemagne n'est pas qu'un personnage imposant; c'est un personnage dramatique.

Mais ce qui me laisse perplexe, dans l'Introduction de Dufournet, c'est la série de renvois chronologiques où, grâce à une riche information bibliographique, il essaie de combiner les résultats atteints par plusieurs spécialistes, surtout dans les études les plus récentes (qui ne sont pas toujours les meilleures!). En réorganisant les éléments proposés dans son Introduction, il affirme qu'«on peut poser comme probable» que l'auteur de la *Chanson de Roland* soit Tuoldus de Fécamp, abbé de Malmesbury et ensuite de Peterborough (1070), mort en 1098 [17-18]. Dufournet essaie même de «déceler dans l'œuvre la personnalité morale et intellectuelle du poète» [18]; mais ensuite, dans ses Notes, il déclare que le choix entre les différents Tuoldus proposés par les spécialistes, parmi lesquels Tuoldus de Fécamp, «serait un jeu vain, faute d'éléments décisifs» [431].

D'après lui, la *Chanson* serait en tout cas postérieure à 1086, date de la bataille de Zalaca, où pour leur malheur les chrétiens connurent pour la première fois les tambours et les chameaux. «Par la suite, dit-il, le poème se gonfle de la vie et des problèmes du XII<sup>e</sup> siècle, revivifié par des événements récents» [21-22], parmi lesquels il cite la bataille de Congost de Martorell (1114), la conquête de Saragosse par Alphonse I<sup>er</sup> (1118), la défaite chrétienne à Fraga (1134), et celle de Louis VII en Asie Mineure (1148). On aurait donc une nouvelle version «rédigée durant la

(1) E. Köhler, «Conseil des barons» und «jugement des barons». *Epische Fatalität und Feudalrecht im altfranzösischen Rolandslied*, Heidelberg, 1968.

(2) P. Gibellini, *Droit et philologie: l'ordre des laisses dans l'épisode de la colère de Ganelon dans la Chanson de Roland*, «Revue romane», 7, 1972, pp. 233-247.

première période du style gothique», qui pourrait avoir été commandée par Suger, auteur lui-même de la *Vie de Louis VI le Gros* de 1144 (d'autres renvois à Suger, tous empruntés à H.E. Keller, aux notes 3093 et 3094 [424]). Ensuite, cette version capétienne aurait été «anglicisée, mise au goût du jour», dans l'entourage anglo-normand de Henri II Plantagenêt [24]; de là viendrait le manuscrit d'Oxford, «que l'on peut dater des années 1170-1180», selon H.E. Keller.

Or, ces couches sont purement hypothétiques, et se fondent sur des rapprochements et des identifications toujours discutables. A mon avis, si l'on veut indiquer des phases du poème, il faut les étayer sur des données plus solides, qui sont les suivantes. Il existait sans aucun doute une *Chanson de Roland* antérieure au troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle, comme le montre le résumé latin de la *Nota Emilianense*. Ce poème devait avoir déjà eu une diffusion considérable, à tel point qu'il se contamine avec l'autre cycle épique de Guillaume d'Orange. Sur cette *Chanson de Roland* perdue, Dufournet cite à juste titre ce qu'en avait dit M. Delbouille [15-16]. Un deuxième point indiscutable est représenté par la date du manuscrit d'Oxford, que les meilleurs paléographes situent autour de 1125, ou au plus tard entre 1125 et 1150<sup>(3)</sup>. Cette rédaction circulait depuis très longtemps, comme le montrent, entre autre, l'inscription de Nepi (1131), avec son allusion à Ganelon (remarquons la distance du lieu d'origine) et la traduction moyen-haut-allemande de Konrad, même si la date de 1131-1133, indiquée avec une sorte de masochisme involontaire par le même Dufournet [52], n'est pas certaine (selon F. Neumann la rédaction serait tout simplement antérieure à 1173). Mais si le texte circulait bien avant 1131, et il avait été transcrit en 1125-1150, comment peut-on y retrouver des allusions à des événements de 1148, ou des traces d'interventions de Suger, ou des allusions au milieu de Henri II? Comment Baligant pourrait-il s'identifier à Yahya ben Ali Ghâniya, le vainqueur de la bataille de Fraga (1134), quand le manuscrit d'Oxford était peut-être déjà transcrit? Si Roland se vante d'avoir conquis pour Charlemagne l'Anjou, la Bretagne, l'Angleterre et l'Écosse, on ne peut pas songer immédiatement à Guillaume le Conquérant, parce que Roland, avec une hyperbole historico-géographique analogue, se vante aussi de sa conquête de la Lom-

---

(3) Voir R. Marichal, dans «École Pratique des Hautes Études», IV Section, Annuaire 1969-1970, Paris, 1970, pp. 363-387; une datation plus souple, quoique toujours dans le deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle, est proposée par C. Samaran, dans «Romania», 94, 1973, pp. 523-527, et M.B. Parker, dans «Medioevo romanzo», 10, 1985, pp. 161-175.

bardie et de la Romagne, de la Pologne, de la Bavière et de Constantinople (laisse CLXXI).

C'est seulement parmi les dates que j'ai indiquées que l'on peut chercher, si l'on veut, des références historiques. Mais je souligne que le système qui vise à découvrir dans chaque personnage épique plusieurs personnages historiques superposés est un exercice stérile, d'autant moins convaincant que leur nombre est plus considérable. Roland est le «Hruodlandus, brittannici limitis praefectus» d'Eginhard, Charlemagne est le roi des Francs couronné empereur en 800, et ainsi de suite. Olivier, Ganelon et d'autres personnages sont des inventions du poète. Mais comment Marsile, un personnage évidemment inventé, pourrait-il être à la fois Ibn 'Arabi (778) et Al-Mostain (1085), auxquels il ne ressemble même pas par son nom? Et quel serait le rapport entre le traître Ganelon et le futur saint Thomas Becket [24], sinon qu'ils étaient tous les deux (ce qui n'est pas rare!) des partisans de l'idéologie féodale et tous les deux avaient été assassinés, mais de deux façons absolument différentes? De plus, le meurtre de Becket se situe en 1170, lorsque circulait déjà non seulement la rédaction assonancée, mais même la rédaction rimée de la *Chanson de Roland*!(<sup>4</sup>)

Au lieu de ces correspondances aventureuses, il serait beaucoup plus intéressant d'étudier les développements de la *Chanson* après sa première rédaction: c'est bien dans le sub-archétype de sa rédaction rimée et dans les remaniements contenus dans les différents manuscrits que l'on peut saisir des traces des diverses fortunes de personnages et des références locales, ainsi que des allusions fréquentes à la contemporanéité; remarquons que le manuscrit le plus récent, T, date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Après Jules Horrent, cette analyse n'a plus été reprise pas personne.

### *Les traductions*

Je ne veux pas m'y arrêter, surtout parce que la traduction de Bédier demeure inégalée; je me bornerai à indiquer la plus grande fidélité de Dufournet au texte et à sa syntaxe. Par ex.: v. 1 «Charles le roi, le Grand, notre empereur» (Short); «Charles le roi, notre grand empereur» (Dufournet); v. 8 «c'est Mahomet qu'il sert, Apollyon qu'il invoque» (Short); «il sert Mahomet et invoque Apollin» (Dufournet); v. 9 «il n'en peut mais: le malheur le frappera» (Short); «il ne peut empêcher le malheur de l'atteindre» (Dufournet); v. 11 «Dans un jardin, à l'ombre, il est allé»

(4) Les datations proposées convergent sur la période 1150-1163, avec la confirmation très autorisée de Jules Horrent, *La Chanson de Roland dans les littératures française et espagnole au Moyen Age*, Paris, 1951, p. 357-361.

(Short); «Il est allé dans un verger à l'ombre» (Dufournet); v. 17 «cherche notre ruine en venant dans ce pays» (Short); «en ce pays est venu nous détruire» (Dufournet).

### *Critères de transcription*

Quant aux critères de transcription, je suis persuadé, contre tous les éditeurs, qu'il faut habituer les étudiants aux particularités des anciens manuscrits, en l'occurrence O. Le maintien de *de, que, se, te*, là même où la métrique impose l'élosion, est une habitude de O qu'on peut très bien respecter, pourvu qu'on le signale aux lecteurs, alors que tous les éditeurs mettent une apostrophe. *Ki* et *li* peuvent produire dialèphe ou synalèphe avec la voyelle suivante; là aussi, il suffit de le signaler, au lieu de mettre, dans le second cas, une apostrophe.

Le texte de O garde souvent *t* dans la désinence atone de la troisième personne du présent de l'indicatif, même lorsque la métrique est péremptoire quant à sa chute, et à la synalèphe d'*-e* précédent (par ex., «si cumen-cet a parler», 675). A mon avis, il faut s'habituer à cet archaïsme graphique, éventuellement en ajoutant un point souscrit à *-t*. Mais Short et Dufournet suivent l'usage, dominant sinon général, d'éliminer *t*.

Encore, il me semble très utile pour la lecture de distinguer par un accent *-et* oxyton et *-et* non accentué: *dunét* contre *dunet*, *trenchét* contre *trenchet*: comme le faisaient déjà Hilka et Whitehead; et comme le fait Short. Et si je ne peux pas exiger que tous adoptent mon choix d'utiliser le point en haut de la philologie provençale dans les cas de pronoms enclitiques (*ne·s* pour *nes*, *ne·m* pour *nem*, *si·s* pour *sis*), je trouve au moins plus acceptable l'usage de Dufournet, qui garde unis *Nes*, 9, 95; *sem*, 74; *kil*, 119; *Sil*, 121, etc., que celui de Short, qui met une apostrophe même avant des consonnes (*Ne s' poet*, *se m' püez*, *ki l' demandet*, etc.).

### *Le texte*

La chose la plus importante, même pour l'étudiant qui affronte pour la première fois le vénérable poème, est bien sûr le texte. Short et Dufournet sont d'accord pour choisir une édition assez proche du manuscrit le plus ancien et digne de foi, O: ce que moi aussi je trouve raisonnable pour une édition à l'usage des étudiants. Dufournet relègue dans une sphère éloignée les «érudits» qui «reprennent périodiquement la lecture» du manuscrit d'Oxford [54]; dans le paragraphe consacré aux éditions, il se borne à en citer quelques-unes avec traduction (Bédier, Moignet, Jonin, Brault, Short), ainsi que mon édition critique; aucune allusion à l'histoire des éditions les plus célèbres, de Michel à Müller, à Stengel, à

Bertoni, etc., dont la variété offrirait pourtant aux jeunes adeptes de la philologie des enseignements de méthode non négligeables. Short, qui parmi les éditions précédentes ne cite, dans sa bibliographie, que celles de Bédier, Moignet, Segre, affirme: «j'ai suivi la lettre du manuscrit d'Oxford de très près» et déclare avec un évident mépris qu'il a apporté «beaucoup moins de corrections [...] que n'aurait pu en introduire un éditeur interventionniste prêt à scruter les manuscrits collatéraux afin d'«améliorer» le texte d'Oxford et d'en procurer une édition à l'instar, par exemple, de celle qu'a publiée Cesare Segre en 1971» [21].

On constate facilement, par contre, que Short, en contradiction avec ses intentions annoncées, intervient sur le texte d'Oxford bien plus que moi; on pourrait même dire qu'il le récrit. La véritable faute des éditeurs «interventionnistes» est donc de signaler soigneusement dans l'appareil critique toutes les leçons d'Oxford repoussées, et partant de révéler, en les mettant sous les yeux du lecteur, leurs propres interventions; Short, qui change ou manipule un bien plus grand nombre de leçons de O, ne le signale presque jamais; il peut donc laisser croire qu'il a fait le contraire de ce qu'il a fait en réalité, et donner aux étudiants l'idée de la parfaite régularité d'un texte qui, en revanche, est bien endommagé et déformé. Voilà un exemple simple mais éclairant. En O, le v. 200 dit: «E Balasguéd e Tüele e Sezilie». Presque tous les éditeurs refusent *Sezilie*, s'agissant d'une série de villes espagnoles. Bédier n'intervient pas, tout en signalant que ce pourrait être *Cecilie*, c'est-à-dire Santa Cecilia près de Lerma; d'autres corrigent *Sebilie*. Short aussi corrige, mais sans le signaler, en donnant ainsi l'impression aux étudiants qu'il n'y a aucun problème.

Mais voyons brièvement quelques autres cas<sup>(5)</sup>.

Bien sûr, Short complète les mots écrits de façon incomplète par le copiste, comme le font tous les autres éditeurs: *pa* (*Par*), 47; *Voet* (*Voelt*), 147; *chares* (*Charles*), 158; *guer* (*guerre*), 210; *frai... degerie* (*ferai... de legerie*), 300; *Guadez* (*Guardez*), 316; etc. Mais, en suivant les éditeurs les plus interventionnistes, il effectue un nombre impressionnant d'éliminations ou d'additions de syllabes, d'insertions de mots omis par le copiste, de cor-

---

(5) *Prodom* pour *Prozdom*, 26; *Sizre* pour *Sizer*, 583, 719; et pour *e*, 645, sont sans doute des fautes. Je ne comprends pas pourquoi corriger *si* hypothétique, commun en ancien français et incontesté en français moderne, en *se* (423, 928). On peut discuter sur *du(n)ner*, 651, contre le plus diffus *duner*; mais la double consonne est attestée en ancien français, normale en français moderne, et donc le *titulus* peut ne pas être négligé.



rections d'assonance ou de sens, toujours sans le signaler. Voilà, dans les 1000 premiers vers:

7 *al fier* (*al fier*), 28; *ala feste* (*a feste*), 37; *acarlemagne* (*Carlemagne*), 81; *Ia einz ne* (*Einz ne*), 83; *la cuntenance* (*le cuntenant*), 118; *deuez bie[n]* *repaier* (*repaier bien devez*), 135; *oger 7 larceuesque* (*Oger, l'arcevesque*), 170; *ans pleins* (*ans ad pleins*), 197; *paienuaiat* (*paiens vos en enveiat*), 202; *tis*<sup>(6)</sup> *hom* (*vostre hom*), 223; *q(ui) i purruns* (*qui purruns*), 252; *marsilie* (*Marsiliun*), 288; *quil est* (*qu'est*), 324; *ceint murgleis* (*ceinte Murglies*), 346; *En la cort* (*En cort*), 351; *Mielz est que sul* (*Mielz est sul*), 359; *7 duc* (*e cil duc*), 378; *Er matin* (*er main*), 383; *mort sabandunet* (*mort sei abandunet*), 390; *quiet il* (*quie il*), 395; *saluez* (*Salfs*), 416; *ne uulez otrier* (*otrier ne vulez*), 433; *Tuit* (*Tant*), 451; *Ne por tut* (*Ne tut*), 458; *Que io ne* (*Que ne*), 459; *Que charles limandet* (*Que Charlemagnes*), 460; *al paien lad liuret* (*l'ad livrés al paien*), 484; *7 del ire* (*e l'ire*), 489; *7 de sun frere* (*e sun frere*), 490; *de haltoie* (*desuz Haltilie*), 491; *Altrem(en)t* (*U autrement*), 494; *E guenes lad pris* (*Guenelun prist*), 509; *ad deiz* (*as deiz*), 509; *en iert bele* (*bele en iert*), 517; *sacez* (*creez*), 520; *Tanz* (*Tanz colps*), 526; *.XX. mil* (*vint milie*), 548; *Dist li sarrazins* (*Dist le paien*), 550; *grant* (*mult grant*), 550; *la folie* (*folie*), 569; *repaierat* (*repairrat*), 573; addition de l'émissive *ço dist li reis Marsilies*, qui manque à 580; *iamais carl'* (*jamais*), 599; *7 si sen* (*est*) (*si s'est*), 608; *Icil en uait* (*Icil levat*), 618; *uos aidez* (*nos aidez*), 623; *respundit* (*li respundit*), 632; *Eles ualent* (*E valent*), 639; *desuz* (*suz*), 646; *al rei carles* (*a Carle*), 655; *citet degalne* (*citét Valterne*), 662; *Kar a mes oilz* (*A mes oilz*), 682; *uestuz 7 tres-bien* <fermez> (*vestuz e lur brunies*), 711; *En* (*Enz en*), 714; <es> *trussee* (*crollée*), 722; *desale* (*de la sale*), 730; *Il* (*Mais il*), 735; *en la reregarde* (*en reregarde*), 761; *que des oilz* (*qu'ore des oilz*), 773; *apelet ses nies R.* (*en apelet Rollant*), 783; *les deserz* (*les destreiz*), 805; *lius* (*liues*), 817; *le remembret* (*lur remembret*), 820; *en lur* (*en la lur*), 827; *un auisiun* (*par avisiun*), 836; *desporz despaigne* (*Dés les porz d'Aspre*), 870; *Ia naurez* (*N'avrez*), 872; *iuer* (*guier*), 901; *uiltiet* (*viltét*), 904; *.XX. milie* (*Vint milie sunt*), 913; *en tere* (*en chef*), 930; *Del altre* (*D'altre*), 931; *comandem(en)t* (*comant*), 946; *Noz espees* (*Car noz espees*), 949; *uos metru(m)* *en present* (*vos rendrum recrèant*), 954; *munigre* (*Muneigre*), 975; *balient* (*baleient*), 976; *.III. mulez* (*set mulez*), 978; *deserte* (*destreite*), 989; *li duze salient* (*li duze per s'aleient*), 990; *des osb(er)cs* (*d'osbercs*), 994.

Bédier accueillait une petite partie de ces corrections; leur présence dans plusieurs éditions sert à atténuer l'opinion trop répandue que O serait presque parfait. En tout cas, il me semble inadmissible d'effectuer, comme le fait Short, un nombre si impressionnant d'interventions sans jamais le signaler, et en accusant les autres d'«interventionnisme»: l'étudiant ne s'apercevra même pas que ce qu'il lit, c'est le texte de Short, où O est soumis à une orthopédie justifiée uniquement si elle est motivée dans le détail et signalée chaque fois. En outre, il faut de la méthode dans les corrections: en général, j'accepte ou propose celles de β, ou celles qui apparaissent justifiables d'un point de vue paléographique; dans les autres

(6) Le discours est au *vous*; mais la plupart des éditeurs ne corrige pas, le mélange *tu/vous* étant commun.

cas, je garde le texte de O. Short ne fait pas preuve d'une telle circonspection.

En tout cas, jusqu'à présent, nous sommes encore dans les limites de ce qui a été jugé légitime par la plupart des éditeurs. Mais Short va beaucoup plus loin. Il se déclare soucieux de «rétablir la mesure de certains décasyllabes déformés par l'incurie des copistes»<sup>(7)</sup> et de «réduire, autant que possible, le nombre d'assonances anormales» [21]. Il ne s'est pas posé les salutaires doutes méthodologiques de Bédier: «est-ce vraiment à l'incurie et à la barbarie des scribes qu'on doit toutes [*scil.* les irrégularités] les imputer?»<sup>(8)</sup>; «Que savons-nous de la technique des plus anciennes chansons de geste?»<sup>(9)</sup>. Ces doutes, on pourra peut-être les réduire, mais après un examen attentif. Il ne me semble pas acceptable d'adapter désinvoltement tout le texte du *Roland* aux normes prosodiques et métriques énoncées dans les manuels, sans jamais exprimer une seule incertitude, ou, qui pis est, sans rien dire des interventions effectuées. Les étudiants croiront naturellement que la *Chanson de Roland* est celle que Short leur présente.

Voilà quelques exemples, toujours dans les 1000 premiers vers<sup>(10)</sup>.

«Asez est mielz qu'il les testes i perdent», 58. Le ms. dit: *quil ip(er)dent les testes*. La correction, qui est déjà chez Jenkins et Bertoni, vise à éliminer l'assonance *testes: testes*, que Bédier a démontrée être acceptable, et que moi aussi (redoutable interventionniste!) j'ai gardée; de plus, elle ne tient pas compte de la leçon concurrente de V4 *n*, c'est-à-dire *que la vie il i perdent*, selon la reconstruction de Gautier<sup>3</sup> et Müller<sup>3</sup>.

«Dient paien: 'Bien dis nostre avoëz!'\», 77. Le ms. dit: *de co auu(m) nus asez*. Évidemment, Short a voulu éviter l'assonance avec *asez* du v. 75. Ici, au moins, il a suivi le texte de V4, mais il ne le dit pas.

«Ne ben ne mal sun nevuld ne respunt», 216. Mais le ms. dit: *ne respunt sun nevuld*. Puisqu'il manque l'attestation de V4, et comme *n* est assez générique, il était prudent de ne pas intervenir (et je ne suis pas intervenu). Mais Short n'a pas toléré *nevuld* en assonance avec *ũ*, et il a refait le vers à son goût.

(7) Avec quelques oublis. Par ex.: «U par ostage vos en voelt faire soïrs», 241.

(8) *La Chanson de Roland*, commentée par J. Bédier, Paris, Piazza, 1927, p. 263.

(9) *Ibid.*, p. 269.

(10) Il faut préciser que c'est moi qui signale ici les renvois à des éditions précédentes (comme d'ailleurs je les avais signalés dans mon édition); Short garde à ce sujet un silence absolu.

«Si li dirai alques de mun semblant», 270. Le ms. dit: *Si uois uedeir alq(ue)s*. Cette correction, d'après  $\beta$ , est indiquée dans l'appareil critique de mon édition (tome II, p. 37), mais non effectuée; Short est moins prudent.

«Qui a Marsilie me port cest men message», 276. Le ms. dit: *Qua Marsiliun me portast mun message*, et on ne voit pas la nécessité de changer le second hémistiche, d'autant que *cest men message* n'apparaît dans aucun manuscrit.

«Tut fel», 286. Le ms.: *tut fol*; et il n'a pas semblé nécessaire ni à Müller ni à moi-même ni à beaucoup d'autres d'accueillir *fel* de V4, comme le suggérait Burger.

«Vëez mei en present», 308. Le ms.: *ueiz me ci en present*, et il n'est pas nécessaire d'éliminer *ci*, comme le fait Müller, suivi par Short, étant donné que *veiz* est monosyllabe au v. 2979 aussi (que Short, cette fois, ne retouche pas).

«Nul n'out», 330. Le ms.: *Nul out*, qu'il faut interpréter comme *Nu l'out*, avec la plupart des éditeurs, ce qui est très bien.

«Par grant saveir li uns parole a l'altre», 369. Mais le ms. dit: *parolet li uns al altre*. Correction inexplicable. Le vers de O va très bien; il suffit de lire, comme dans plusieurs autres cas, *l'uns*. Pourquoi faut-il être si gratuitement interventionniste, dr. Short?

«L'empereür tient tut a sun talent;/ Cunduirat lui d'ici qu'en Orient», 401-402. Le ms. O amènerait à lire: «L'emperere meïsmes ad tut a sun talent;/ Cunqueirat li les teres d'ici qu'en Oriënt». Bédier garde les deux alexandrins, car il est convaincu de leur admissibilité parmi les décasyllabes. Moi je les garde pour une autre raison, c'est-à-dire parce que les attestations de  $\beta$  n'offrent pas de solution certaine. En tout cas, au v. 401, CV7n donnent *fait*, et non pas *tient*; et la comparaison des manuscrits permettrait de conjecturer – comme le fait Müller<sup>3</sup>, mais dans une note – au lieu de 402: «Conquerat li d'Espagne tuz les pans,/ E puis les terres d'ici qu'en Oriënt». Short refait les vers à son goût, et sans le signaler.

«Lui doüsez esculter e oïr», 455. Le ms. dit: *Uos <le> doussez* avec *le* du réviseur; si l'on ne tient pas compte de cette suggestion, les corrections sont inutiles.

«Mult i avrez orguillos parçuner!», 474. Le ms. dit: *Mult orguillos parçuner i au(er)ez*. La correction de Short, déjà effectuée par des éditeurs tels Hofmann, Müller, Stengel, Jenkins, décompose un premier hémistiche

très crédible, puisqu'on trouve également *orguillos* à la fin du premier hémistiche de trois autres vers (2135, 2211, 2978) sur neuf occurrences d'*orguillos* dans la *Chanson de Roland*.

«Menét serez en France ad Ais le siét», 478. Le ms. dit: *Menet serez endreit ad ais le siet*, avec les deux premières lettres d'*endreit* grattées. Short remplace *endreit* par *en France*, qui n'est attesté par aucun manuscrit français, en suivant, on ne sait pourquoi, Génin.

«Ço dist Marsilies: 'Qu'en parlereiens mais?! Cunseil n'est proz dunt hum fiance n'ait./ La traïsun me jurrez e le plait», 603-605. Le ms. dit, au v. 603, *parlereient*, suivi de *il plus* du réviseur sur abrasion; au v. 604, *hume*, suivi de *nest seeu,s* du réviseur sur grattage; au v. 605, *me iurrez de rollant*, suivi de *si illi est* du réviseur. Une situation désespérée, où j'ai choisi de mettre des points de suspension à la fin de 603 et 604, tandis que j'ai gardé 605, malgré son assonance fautive, en mettant toujours à côté la *crux interpretum*. Mais pour Short, aucune croix: il a corrigé 603 d'après Jenkins et Hilka, 604 d'après Hilka, et 605 d'après je ne sais qui. Mais tandis que *jurer la traïsun* apparaît aussi au v. 618, *jurer le plait* est inconnu à la *Chanson de Roland*.

«Mar s'en fuïrent por la chrestientét», 686. Le ms. dit: *de marcilie sen fuient*. La correction de Short, qui est empruntée à une suggestion de M. Bensi (dans un article non cité en Bibliographie), vraisemblablement tirée de mon édition, essaie de sauver la première syllabe de *marcilie*, mais transforme aussi *fuient* en *fuïrent*, tandis que Bensi proposait *Mar cil s'en fuient*, plus ingénieuse et proche du texte. Je corrige *Por ço*, avec l'aval de CV7.

«Teneit sa lance a la hanste fraïsnine», 720. Le ms. est différent: *Entre ses poinz teneit sa hanste fraïsnine*. La correction est empruntée à Müller<sup>3</sup>, qui pourtant la propose dans une note, comme je l'ai fait aussi, à la suite d'un raisonnement que, bien entendu, Short ne reprend pas.

«Cuntre le cel en volent les esclices», 723. Le ms.: *Quenuers le cel*. Short a pêché dans mon appareil critique la leçon de  $\gamma$ ; mais O allait très bien. Pourquoi faire de telles greffes?

«Parmi cel host sunt les menees haltes», 738. Après *host*, le ms. donne *suue(n)t e menu regarded* du réviseur sur grattage, certes inacceptable. Un éditeur prudent, comme moi, laisse des points de suspension et la *crux*; un téméraire comme Short corrige, sans même regarder V4, qui propose au moins une bonne leçon.

«E vint Sansun», 796. Le ms.: *7 uint iastors*. Short accepte la leçon de  $\beta$ ; mais, s'agissant de la liste des douze pairs, la correction exigeait des explications (voir ci-dessous mes remarques à propos de Dufournet).

«Hom sui Rollant; jo ne li faillid ier», 801. Le ms.: *io ne li dei faillir*, que j'ai gardé malgré l'assonance irrégulière (mais qu'est-ce qu'une assonance régulière? s'interroge Bédier). La correction de Short est particulièrement malheureuse. Mieux, à la rigueur, *jo ne le dei laissier* de Müller.

«Dejuste lui chevalchet li dux Neimes», 831. Dans le ms.: *li dux neimes cheualchet*. Mais l'irrégularité de l'assonance est commune à V4, et donc originale.

«Dés les porz d'Aspre», 870. Le ms.: *des porz despaigne*. La correction, basée sur V4, est certaine, comme je l'ai montré au tome II, p. 127; mais elle ne va pas de soi: on ne peut pas la passer sous silence, comme le fait Short.

«Icele tere, ço dit, dunt il est seindre», 979. Le ms.: *du(n) il esteit*. Les éditeurs avancent plusieurs suggestions. Celle de Paris, suivie par Short, est inacceptable parce que dans le *Roland* nous avons au cas sujet des dizaines de fois *sire*, une fois *seignur* (3056), jamais *seindre*. En conclusion, il n'est pas prudent de faire confiance au texte proposé par Short.

Dufournet déclare avoir suivi le manuscrit d'Oxford «marchant sur les traces de Raoul Mortier», et tenant compte parfois de la critique rolandienne postérieure [54]. De bien mauvaises traces, celles de Mortier, qui dans la transcription d'Oxford commet un grand nombre de fautes, avec une grave régression par rapport à Bédier<sup>(11)</sup>. Il n'est donc pas surprenant que, dans les 1000 premiers vers de l'édition Dufournet, j'aie repéré plusieurs fautes de lecture (entre parenthèses la leçon du manuscrit):

*savie*, 20 (*saive*); *a fiez*, 76 (*e fiez*); *vos*, 80 (*voz*); *fleurit*, 117 (*flurit*); *aurer*, 124 (*aurez*, qu'il faut corriger, mais en le signalant); *mulz*, 185 (*mul*); *vos*, 205 (*voz*); *Marsilium*, 288 (*marsiliun*); *comperee*, 449 (*cump(er)ee*); *por l'or*, 457 (*por tut lor*); *une*, 463 (*un*); *ses*, 505 (*sis*); *grand*, 534 (*grant*); *colz*, 541 (*cols*); *vos*, 568 (*voz*);

(11) J'en donne la liste à la p. 48, n. 1, de *La Chanson de Roland*, édition critique par C. Segre. Nouvelle édition revue, traduite de l'italien par Madeleine Tysens, Genève, Droz, 1989, tome I.

*Carlles*, 577 (*Carles*)<sup>(12)</sup>; *vos*, 591 (*uoz*); *En sur*, 708 (*En sum*)<sup>(13)</sup>; *fermeez*, 711 (*fermez*)<sup>(14)</sup>; *Guesnes*, 721 (*Guenes*); *merveilleuse*, 843 (*merueilluse*); *acquiterai*, 869 (*aq(ui)terai*); *entrequ'a*, 870 (*entresqua*); *sires*, 881 (*sire*); *portera*, 930 (*porterat*); *conduire*, 945 (*cunduire*). Les fautes aux vv. 20, 124, 185, 288, 449, 457, 463, 505, 541, 577, 591, 711, 721, 870, 881, 930, 945, viennent de Mortier; les autres sont de Dufournet.

En bas de page, on trouve des indications sur les différences entre le texte d'Oxford et le texte proposé (où les additions sont entre crochets et les éliminations nécessaires entre parenthèses). Ces indications, qui représentent un évident progrès par rapport à Short, demeurent pourtant trop peu nombreuses, et parfois imprécises. Au v. 82, on signale que le ms. aurait *merercit* pour *mercit*: en fait, il ne s'agit que du fréquent emploi abusif (et non signalé ailleurs; voir toutefois ce qui est dit correctement au v. 437) du signe d'abréviation: *m'ercit*. Par contre, au v. 124, on indique dans le texte, d'après Mortier, l'addition conjecturale de *v* et *n* dans *de[v]u[n]s*, tandis que le ms. abrège régulièrement *d(evun)s*. Mais l'inconvénient majeur est que Dufournet ne distingue presque jamais les interventions du réviseur d'Oxford, dont on sait bien qu'il ne se fonde ni sur une relecture de son modèle ni sur un autre manuscrit, mais qu'il conjecture à sa guise, souvent avec maladresse; et ailleurs gratte des lettres ou des mots qu'il fallait garder<sup>(15)</sup>. Or, au v. 455 le premier hémistiche est hypermétrique (*Uos le doussez*) à cause de l'addition de *le* par le réviseur; en l'éliminant, comme le fait Bédier aussi, le vers devient régulier. C'est toujours au réviseur qu'il faut attribuer la correction de *trussee* en *estrussee*, 722, qui rend le vers hypermétrique; il vaut mieux garder *trussee*, comme le fait Bédier, si l'on ne veut pas corriger, comme moi, en *crollee*. Ce sont des vers déjà cités à propos de Short. Au v. 738, Dufournet signale obligeamment (avec Mortier) que *suvent e menu regarded* est du réviseur; il s'agit d'une leçon qui ne donne pas de sens: si l'on ne veut pas

(12) Il s'agit de l'explicitation fautive de l'abréviation *Carll'*, qui se résout toujours *Carle* ou *Carles*, selon le contexte: en effet, quand il est écrit in extenso, le nom n'est jamais *Carlles*.

(13) La note correspondante, p. 396, explique le passage *en sum* → *en sur*, qui n'existe pas. Comme le signale Bédier, c'est le réviseur qui a gratté abusivement *m*.

(14) Le mot, écrit par le réviseur sur grattage, était *fermer*, corrigé par la suite en *fermez*.

(15) Mortier en était bien conscient («Le réviseur [...] s'il a apporté quelques rectifications heureuses, en grattant, en remplaçant ou en ajoutant des mots ou des lettres, a surtout ajouté des fautes», p. XVIII); même si, par la suite, il déclare, avec une évidente inconséquence: «Cette édition a été établie surtout 'sous le signe' du réviseur» (*ibid.*).

conjecturer, il vaut mieux mettre des points de suspension, comme le fait Bédier. Un sens, Dufournet essaie d'en donner un, en traduisant *reguarded* par «regardant»: remède désespéré! Mais on a vu que Short ne fait pas mieux. Il faut aussi signaler que parfois le ms. est décoloré, mais encore lisible: par ex., au v. 802, là où Dufournet, d'après Mortier, écrit *e[l]s*, *l* est simplement décoloré, comme d'ailleurs *t* de *eslisent* (plus cohérent, Whitehead met entre crochets aussi bien *l* que *t*).

En général, Dufournet, à l'encontre de l'interventionniste Short, est encore plus conservateur que Bédier: il garde *blancher*, 261, du ms., pour *blancheier* de Bédier; *en vait al rei*, 618, que Bédier<sup>(16)</sup> aussi conseillait de corriger *levat le rei*; *lius*, 817, que Bédier aussi corrige *liues*; et *lé*, 820, corrigé *lur* par Bédier aussi.

Cela dit, il est surprenant de trouver une correction très radicale au v. 604, d'autant qu'elle apparaît parfaitement malheureuse. La laisse XLVI d'Oxford se présente ainsi: les deux premiers vers sont gauchement corrigés par le réviseur, et en tout cas avec assonance *u*; ensuite un vers assone en *ã*; et finalement trois vers assonent en *ai/ei*. Deux solutions sont possibles: soit on garde le texte, par exemple en remplaçant par des points de suspension les corrections abusives des deux premiers vers (comme je l'ai fait moi-même); soit on reconstruit toute la laisse, en généralisant l'assonance des trois derniers vers (*ai/ei*), les seuls convaincants pour leur forme et leur contenu. C'est ce qu'ont fait les éditeurs pré-bédériens, de Müller à Stengel, mais aussi Bertoni, Hilka, Roncaglia, Jenkins; et c'est ce qu'a fait, comme on l'a vu, Short. Comment se comporte Dufournet? Il accepte au v. 603 la leçon du réviseur (assonance *u*), au v. 605 le texte du copiste (assonance *ã*), aux vv. 606-608 les assonances *ai/ei*, et finalement, au v. 604, il accueille des pré-bédériens, mais en dehors de la cohérence de leur système, la correction hypométrique *dunt hum n'ait fiance* (d'après le modèle de Müller<sup>3</sup> et Hilka, qui toutefois écrivent *dunt hum fiance n'ait*, en obtenant du moins l'assonance *ai*). Résultat: aux assonances *u*, *ã*, *ai/ei* de cette courte laisse s'ajoute encore une assonance *ã-e*, et en obtenant un hémistiche hypométrique!

Une autre surprise (mais la situation est tout à fait celle de Mortier) est la suggestion concernant les déplacements du fameux sigle AOI: qu'il faudrait déplacer, selon Dufournet, de 296 à 295, de 310 à 309, de 319 à 318, de 329 à 330, de 751 à 750, de 792 à 791. Que faire alors de AOI après 806, c'est-à-dire au milieu d'une laisse, dont Dufournet ne dit rien,

(16) Dans «Romania», 64 (1938), pp. 199-200.

et des nombreuses lisses qui ne présentent pas AOI? Faute d'une explication vraisemblable, je crois qu'il faudrait rester fidèle au ms., en ne discutant ce problème qu'en termes généraux (comme le fait Dufournet à la p. 376). Cela vaut aussi pour Short, qui se borne à déplacer AOI de 296 à 295.

Il faut pourtant ajouter que Dufournet reconnaît sporadiquement la nécessité de corrections. Il le fait parfois dans les annotations en bas de page, par exemple pour 414, où il remarque, à propos de *L'emperere*, «corriger en *Marsiliun*», ou bien pour 509, où à propos d'*E Guenes l'ad pris* il signale: «corriger en *Guenelun prist*», ou pour 602, où dans le texte il y a *venir* du ms., mais en bas (d'après Mortier) il remarque: «vraisemblablement *uv(e)rir*», ou encore pour 796-797, où Dufournet signale qu'il faut intervertir les deux attributs *li veillz* et *li fiers*. Mais on se demande pourquoi l'éditeur, qui pourtant intervient souvent dans le texte, n'a pas appliqué ses propres exhortations à *corriger*. Encore, ce qu'il dit à la p. 888, en reprenant les mots mêmes de Mortier: «Omission vraisemblable d'un vers ou deux», pourra sembler énigmatique si l'on ne consulte pas une édition critique, où l'on trouvera que les vers omis devaient être, à peu près, *Se truis Rollant, ne lairrai ne l'asail. / Jo sui li tierz, or eslisiez le quart* (Stengel). Par bonheur, Short les cite, dans une note.

Nombre de corrections camouflées sont effectuées par le biais de la traduction du texte en français moderne: souvent Dufournet ne traduit pas son propre texte, mais un texte tacitement corrigé.

On le voit déjà pour les noms propres: *Estamarin* «Estramarin», 64; *Sezilie* «Séville», 200; *Haltoie* «Haltile», comme au v. 209; *Climorins* «Climborin», 627; *Corsalis* «Corsablis», 885; *Malun* «Malsaron», 1353 (voir aussi la note [406]); *Valeri* «Valence», 1626 (voir la note [411]); *Marganices* «le calife», 1914, et 1943, tandis qu'au v. 1954 on le traduit, inexplicablement, «Marganice». Mais aussi pour la leçon de *Castel de Valfunde* «du (c'est-à-dire *del*) Château de Valfonde», 23; *devant l'emperereur* «devant Marsile», 414 (correction «proposée» dans l'appareil critique); *Tuit li preierent* «le prièrent tant», c'est-à-dire *Tant*; *Que Charles li mandet, li reis poesteifs, / Par mei li mandet* «ce que lui ordonne Charles, le puissant roi, par ma bouche», 460-461 (la répétition de *mandet* est éliminée; en effet, depuis Génin, la plupart des éditeurs lisent *Charlemagnes* au lieu de *Charles li mandet*); *Bel sire Guenes,...* «Cher seigneur Ganelon, [dit le roi Marsile]», avec intégration de l'hémistiche omis par Oxford; *De .XV. lius* «De quinze lieues», 817, etc. D'ailleurs, la traduction est parfois contradictoire. Je signale par ex. les vv. 535-536: *De tel barnage l'ad Deus enluminet! / Meilz voelt murir que guerpis sun barnet*, traduits par «Dieu fait briller en lui une si grande noblesse qu'il préfère mourir que de manquer à ses barons». La traduction implique une virgule, ou l'absence de tout signe de ponctuation, au lieu du point d'exclamation, à la fin du v. 535, précisément comme dans mon édition. De



même, le v. 115, *Un faldestoed i unt, fait tut d'or mer*, me semble un compromis entre l'omission de la virgule («ils ont fait un trône d'or pur») et la correction de *unt* en *out* («il y avait un trône fait d'or pur»).

Plusieurs autres corrections sont signalées comme nécessaires ou probables dans les notes explicatives [375-431]. Voir par ex. les notes 72 [381], 171 [386], 1158 [403], 1251 [405], 1327 [406], 1353 [*ibid.*], 1626 [411], 1926 [414], 2601 [421], 2815 [422], 2832 [*ibid.*], 3012 [423], 3049 [*ibid.*], 3340 [425], 3371 [*ibid.*], 3556 [426], 3812 [428]. La note 2384 [416], en rapportant *Patene* au latin *paternus*, implique aussi, sans le dire, la correction *Paterne*.

Même si les notes ecdotiques ne sont pas rares chez Dufournet, tandis qu'elles sont pratiquement absentes chez Short, leur irrégularité nous laisse rêveur. En outre, les conjectures éventuelles sont alignées comme de simples curiosités, sans laisser entrevoir les réflexions qui les ont inspirées; les noms de Müller, Hofmann, Clédat, Hilka, Bertoni, Jenkins, etc. doivent apparaître aux étudiants comme autant de sigles mystérieux, faute de renvois bibliographiques spécifiques. On regrette, en outre, que l'emploi de l'impersonnel laisse croire que certaines remarques appartiennent à l'éditeur, alors qu'elles sont puisées, dans leur totalité, je crois, à d'autres. Par ex., à la n. 2767 [422]: «Si l'on observe le ms. (f. 50r), on s'aperçoit que *dement* est d'une main secondaire». L'affirmation est déjà de F. Lecoy<sup>(17)</sup>. De même à la n. 3049 [423]: «le tilde qui surmonte l'*e* de *poissent* est secondaire»: c'est bien ce qu'a démontré Lecoy. Pourquoi alors le texte n'a-t-il pas été corrigé? A la n. 3340 [425]: «mieux vaut lire: *Ki or ne voelt a mei venir s'en alt*». Une conclusion à laquelle étaient déjà parvenus Hilka, Bertoni, Bédier, Roncaglia, Whitehead, Segre. A la n. 3371 [*ibid.*]: «on peut reconstituer le texte primitif: *D'ures en altres*». C'est bien la conjecture de Müller<sup>2</sup> et Segre. A la n. 3758 [426-427], toute l'histoire des suggestions interprétatives, de G. Paris à Ruggieri, et à Brook<sup>(18)</sup>, résume, en éliminant d'autres renvois, ce qui apparaît dans mon commentaire, tome II, p. 441. De même pour la n. 400 [391], à tel point qu'une mauvaise lecture d'un de mes renvois (tome II, p. 59) attribuée à Hilka (que j'abrège toujours Hil) une conjecture qui en revanche est de F. Hill. J'ajouterai que la décision de garder l'alexandrin, que j'ai prise sur la base de normes générales que j'ai toujours observées, tout en signalant une conjecture probablement correcte de Müller<sup>3</sup>, devient pour Dufournet

(17) Dans *Mélanges offerts à Mme Rita Lejeune*, Gembloux, 1969, vol. II, p. 793-800.

(18) Mais Dufournet indique inexactement la source. Il s'agit de *Société Rencesvals. IV<sup>e</sup> Congrès International. Actes et Mémoires*, Heidelberg, 1969, p. 120-128.

une simple renonciation à approfondir. C'est à Lecoy<sup>(19)</sup> que revient la suggestion de suivre les manuscrits rimés au v. 1926, que Dufournet s'approprie [414]. A la n. 3812 [428]: «Mieux vaut corriger en *barun*». La suggestion est de Whitehead.

Ce timide intérêt pour l'établissement du texte, quoique plus sensible que chez Short, est parfois contredit parfois par l'inattention envers le texte. A la n. 262 [388-389] on lit: «Dans la *Chanson de Roland*, les douze compagnons se regroupent par couples d'amis: Roland-Olivier, Gerin-Gerier, Berenger-Oton, Sanson-Anseis, Yvon-Ive, Angelier et Girart de Roussillon». Remarquons d'abord qu'Yvon et Ive ne sont pas un couple mais le même nom au cas régime et au cas sujet; le couple serait plutôt Ive-Ivorie (vv. 1895 et 2406). En outre, la liste des pairs n'est pas incontestable. Dans la plainte de Charlemagne sur ses héros, le vers «Li .XII. per, que jo aveie laiset», 2410, achève une série qui contient Roland (*bels niés*, 2402), Turpin, Olivier, Gerin, Gerier, Oton, Berenger, Ive, Ivorie, Angelier, Sanson, Anseis, Girart de Roussillon. Ce qui fait treize; peut-être Turpin a-t-il été inséré subrepticement? Dans la laisse LXIV nous avons une autre liste de chevaliers, non définis comme pairs mais coïncidant pour la plupart avec ceux de la plainte de Charlemagne. En  $\beta$  ce sont: Roland, Olivier, Gerin, Gerier, Oton, Berenger, Sanson, Anseis, Girart de Roussillon, Ive, Ivorie, Angelier, c'est-à-dire les mêmes que dans la laisse CLXXVI sauf Turpin, tandis qu'en Oxford nous avons Roland, Olivier, Gerin, Gerier, Oton, Berenger, Anseis, Girart de Roussillon, Turpin, et aussi Gautier, Astor et Gaifier. Exactement douze, y compris Turpin, mais avec Astor et Gaifier jamais cités ailleurs. Dufournet définit tranquillement la liste «énumération des pairs» [124], mais sans remarquer la contradiction avec celle fournie à la p. 389. S'il s'était arrêté sur une édition critique, il y aurait trouvé les preuves que la liste d'Oxford à la laisse LXIV n'est pas correcte, tandis qu'il faut accueillir celle de  $\beta$ .

La contradiction entre le v. 333, où un gant tombe des mains de Ganelon, et le v. 765, où Roland dit que c'était le bâton, ne peut pas être résolue en affirmant que ce sont des «symboles interchangeables»: ce qui est tombé, c'est un objet, non un symbole. Pour une discussion exhaustive il faut affronter le problème de l'authenticité de la laisse LX, que certains jugent apocryphe.

Tandis que Short régularise implacablement la métrique, Dufournet ne se soucie ni des nombreuses hypométries et hypermétries ni des fautes,

---

(19) Art. cit.

véritables ou apparentes, d'assonance. Pour quelques corrections seulement il signale qu'elles régularisent aussi le vers. Ainsi au v. 662 [395] il se borne à remarquer que Galne est une «ville d'Espagne inconnue», sans noter l'assonance *a-e*, par opposition aux autres assonances de la laisse, en *ai(e)-e*, qui renforcent la correction *Valterne*. Au v. 2205 (note à la p. 415) on ne peut pas remarquer la coïncidence, en *les ad asols*, entre faute syntaxique (l'objet est le seul Olivier) et métrique (hémistiche hypermétrique), d'où la correction commune *l'ad asols*, étayée par les autres mss.<sup>(20)</sup> Au v. 2283 (note sur *en cel tireres* à la p. 416) on ne peut pas commenter tranquillement «infinitif substantivé, avec la marque du cas-sujet», sans remarquer que la syntaxe demande le cas régime, et qu'en l'adoptant, l'hémistiche hypermétrique devient régulier<sup>(21)</sup>. Au v. 3176 Dufournet propose une étymologie douteuse de *Malpramis* («mal promis»), sans signaler que ce nom produit une hypermétrie aux vv. 3176 et 3184; étant donné que les autres mss. écrivent *Malprimes*, à mon avis il vaut mieux corriger, même là où cette intervention impose d'autres retouches, toutes confirmées par la tradition (vv. 3200, 3201, 3421). En tout cas, un avertissement n'était pas superflu.

#### Notes

Très rares, on l'a dit, celles de Short; en tout cas, insuffisantes pour accéder au monde du *Roland*. Et l'on se demande si, pour expliquer *port*, «col pyrénéen» (657), il fallait l'autorité de Rita Lejeune. Quant à celles de Dufournet, beaucoup plus riches, j'ai déjà parlé de ses notes textuelles. J'ajoute quelques brèves remarques supplémentaires. Note 6: on ne cite pas l'interprétation vraisemblable de Roncaglia pour *muntagne* («tierra cubierta de bosque o de matorral»), qui en revanche est rappelée par la suite, et moins à propos, à la n. 2465. Note 733: aux vv. 1915-1917 *Kartagene* est traduite par «Carthagène», tandis qu'au v. 211 le nom est traduit, correctement, «Carthage». Note 856: pour *La tere Certeine* j'ai proposé – de façon, j'espère, au moins probable – la correction *La tere cercent*. Note 901: la traduction de Foulet, que l'on préfère ici, ne correspond pas à la leçon du texte. Note 2097: il fallait rappeler qu'*e fist la chartre* est lu par des éditeurs dignes de foi *En fist la chartre*. Note 3783 [427]: on pourrait voir, et en tout cas je vois, un effet comique dans la «napolitánisation» de Pinabel, champion de Ganelon, due à la correction tout à fait injustifiée de *Sorence* en *Sorrente* (qui, bien entendu, n'est jamais cité dans les chan-

(20) Elle est proposée même par Mortier.

(21) Mortier aussi fait cette correction, avec des parenthèses.

sons de geste ni dans les romans). L'étymologie «italienne» de *Pinabel* = «aussi beau qu'un pin» représente une impossibilité phonétique (il faudrait \**Pinobel*), morphologique et sémantique (je ne connais pas l'expression «aussi beau qu'un pin»). Et que faire des 8 autres *Pinabel* cités dans les chansons de geste? Tous napolitains? Cette hypothèse hasardeuse est de H.E. Keller, qui en déduit des contacts avec le Sud de l'Italie «pendant l'été 1149 [date à laquelle le ms. d'Oxford était presque certainement déjà transcrit!], lorsque le roi rentrait en France avec son épouse Aliénor, admonesté par le Pape».

Je n'aime pas faire le moraliste. Mais l'examen des deux éditions dont j'ai parlé devrait, me semble-t-il, persuader d'un plus grand respect pour l'activité philologique, qui soumet les problèmes du texte à une analyse inévitable, et souvent profitable, et suggérer une plus grande considération pour les étudiants, auxquels il n'est pas légitime de taire difficultés et problèmes, et surtout d'imposer de façon autoritaire un texte qui n'est fondé que sur de simples convictions, non déclarées, de l'éditeur. On ne peut choisir qu'entre deux solutions: soit offrir le texte du manuscrit d'Oxford tel quel, en signalant dans les notes les difficultés et les fautes; soit proposer un texte fondé sur une sérieuse (et je souligne: sérieuse) opération de restauration, mais en indiquant rigoureusement chaque retouche et en la justifiant, même brièvement. Le même esprit positif s'impose, à mon avis, pour les hypothèses historiques ou herméneutiques, qu'il ne faudrait pas présenter comme des assertions, dépourvues des motivations nécessaires. Sur la *Chanson de Roland*, et sur presque tous les textes du Moyen Age, d'innombrables questions demeurent ouvertes; si nous sommes attirés vers ces ouvrages, c'est aussi pour les énigmes qu'ils nous proposent. Je crois qu'il est utile, et surtout pédagogique, de ne pas cacher les problèmes, de ne pas laisser croire qu'on les a résolus. Et, j'ajouterais, de ne pas insinuer dans les jeunes esprits le mépris pour ceux qui s'efforcent, justement, de les résoudre; surtout lorsqu'on a tiré profit de leur travail bien plus qu'on ne veut l'avouer.

Université de Pavie.

Cesare SEGRE

